

Léz. Infos

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

Juin 2025 - n°66



notre ambition d'améliorer la qualité de vie quotidienne au village.

C'est serein, non résignés par les incertitudes de la période que nous travaillons sur tous les dossiers et leurs modes de financements les plus avantageux. Pour obtenir l'indispensable soutien de nos partenaires institutionnels, nous devons convaincre. Le message de cohésion municipale résultant lors de ce vote sur les projets d'avenir est un atout majeur. Je remercie tous les conseillers municipaux pour leur sens des responsabilités dans l'intérêt général.

Nous pouvons poursuivre notre mission d'entretien et de réhabilitation de notre patrimoine, créer les équipements devenus nécessaires tout en préservant la situation financière de la commune. Pour ce dernier budget que j'ai présenté, le fil rouge de la stabilité des taux de la fiscalité locale est à nouveau tenu.

La priorité de nos investissements porte sur les économies d'énergies, la sécurité avec l'accessibilité pour tous aux espaces et bâtiments, des équipements structurants ainsi que des moyens adaptés pour améliorer le travail de nos agents communaux dans leur mission de service au public local.

Le compte financier unique pour la période 2024 a également été approuvé à l'unanimité.

Pour les bâtiments sis 15 place du jeu de ballon face à l'église, un temps long s'est écoulé depuis l'incendie ravageur en 2009. Enfin, nous avons trouvé un entrepreneur en bâtiment qui a acquis ces biens qui seront réaménagés en 7 logements. Cette opération est financièrement intégralement portée par l'entreprise qui débute le chantier.

Améliorations du lien sécurisé. La voie douce sera prolongée pour offrir un bel espace piétonnier depuis le quartier du Guillaumant jusqu'au chemin des Barthes-Hautes. Les travaux d'aménagement débuteront en septembre et seront terminés avant la fin de l'année 2025.

L'agence de l'eau soutient notre projet de désimperméabilisation pour deux espaces publics issu d'une large concertation. La placette Lou Roc ayant été retenue, les travaux débuteront prochainement. La cour de l'école sera phasée pour un début de chantier en 2026.

Le programme des festivités et animations estivales organisées par la commission municipale d'animation et les dynamiques bénévoles de nos associations vous a été présenté. Je vous invite à encourager ces bonnes volontés en participant aux événements.

Bien à vous

Rémi BOUYALA

Maire de Lézignan-la-Cèbe
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Hérault Méditerranée.



Léz. Infos

Juin 2025 N° 66

DATES À RETENIR

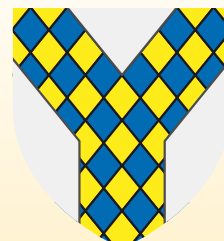
28 juin Fête de l'école

30 juin Réunion du Conseil Communautaire

5 juillet Foire à l'oignon

13 juillet Soirée Républicaine

14 au 16 août Fête locale



Lézignan-la-Cèbe
Tél. : 04 67 98 13 68
www.lezignanlacebe.fr

Lundi 12 mai 2025, un ministre à Lézignan-la-Cèbe

Monsieur François-Noël BUFFET ministre de l'intérieur auprès du ministre d'Etat Monsieur Bruno RETAILLEAU a visité notre poste de police pluri-communal.

Avec ses collègues maires d'Adissan, St Pons de Mauchiens (Cazouls d'Hérault excusé) le maire Rémi BOUYALA a précisé tous les aspects de ce service de police municipale mutualisé.

Dans le cadre du « Beauvau des polices municipales », après la phase de concertation, le ministère de l'intérieur a ouvert des pourparlers avec les associations d'élus locaux et les organisations syndicales. L'objectif du gouvernement est de présenter un projet de loi à l'été 2025.

Monsieur le Ministre a souhaité une présentation du dispositif spécifique aux enjeux de sécurité dans le secteur rural. L'expérience de l'organisation de notre police pluricommunale a interpellé le ministre qui est venu s'informer directement.

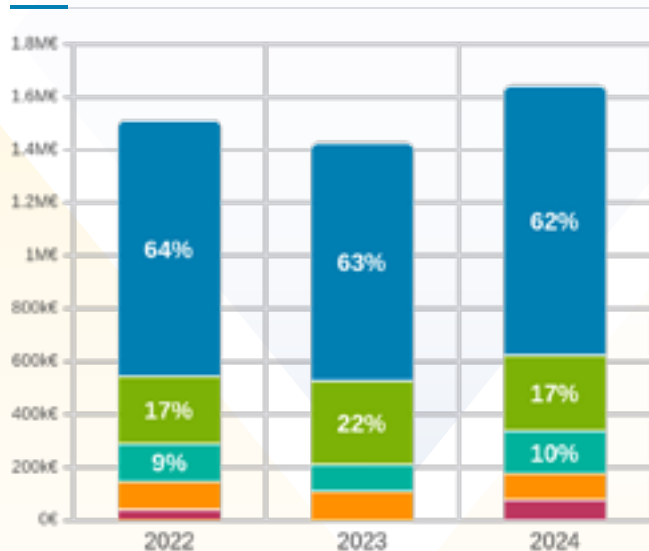
Monsieur le maire a rappelé les nécessaires complémentarités entre gendarmerie et police municipale dont les pouvoirs devraient être étendus. Le maire a évoqué le statut des policiers inadapté aux particularités de leurs missions.





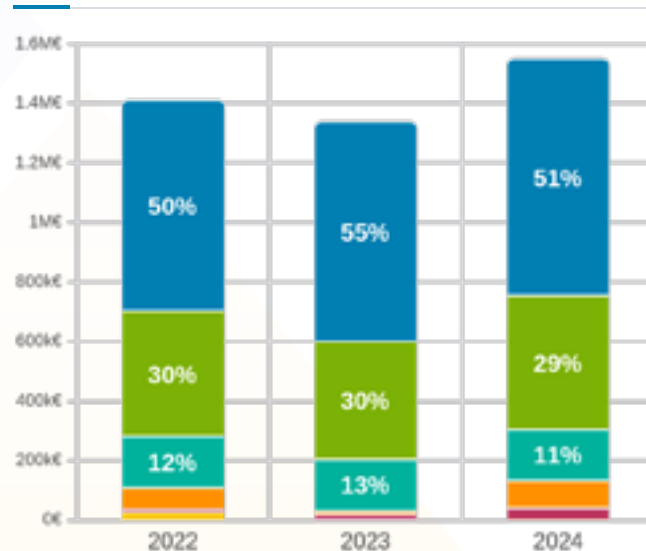
Compte Financier Unique 2024

Recettes de Fonctionnement



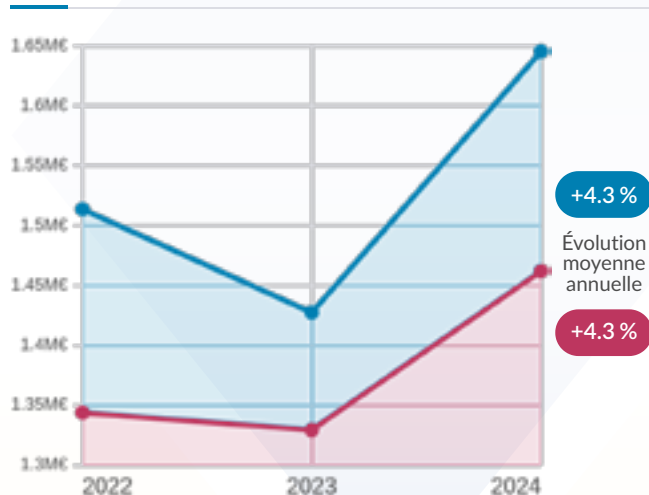
Impôts et taxes en 2024 :	1 019 713 €
Dotations et participations en 2024 :	283 591 €
Autres recettes réelles en 2024 :	162 107 €
Produits des services en 2024 :	99 494 €
Produits des cessions en 2024 :	80 500 €
Recettes d'ordre en 2024 :	0 €

Dépenses de Fonctionnement



Charges de personnel en 2024 :	796 725 €
Charges générales en 2024 :	449 552 €
Charges gestion courante en 2024 :	172 345 €
Dépenses d'ordre en 2024 :	92 279 €
Interêts d'emprunts en 2024 :	39 665 €
Autres dépenses réelles en 2024 :	3 802 €

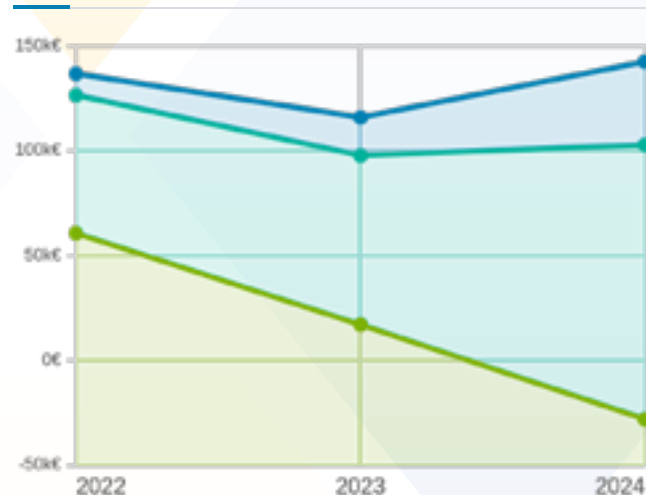
Comparaison RRF / DRF



Recettes Réelles de Fonct. en 2024 :	1 645 406 €
Dépenses Réelles de Fonct. en 2024 :	1 462 089 €

L'évolution comparée des Recettes Réelles de Fonctionnement face à celle des Dépenses Réelles de Fonctionnement permet de mettre en évidence un éventuel "effet ciseau" dans leur rythme de progression respectif.

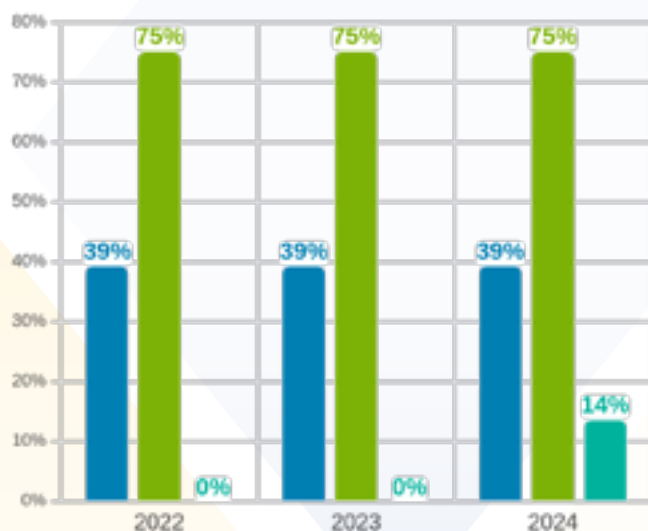
Les Épargnes



Épargne de Gestion en 2024 :	142 481 €
Épargne Brute en 2024 :	102 816 €
Épargne Nette en 2024 :	-27 974 €

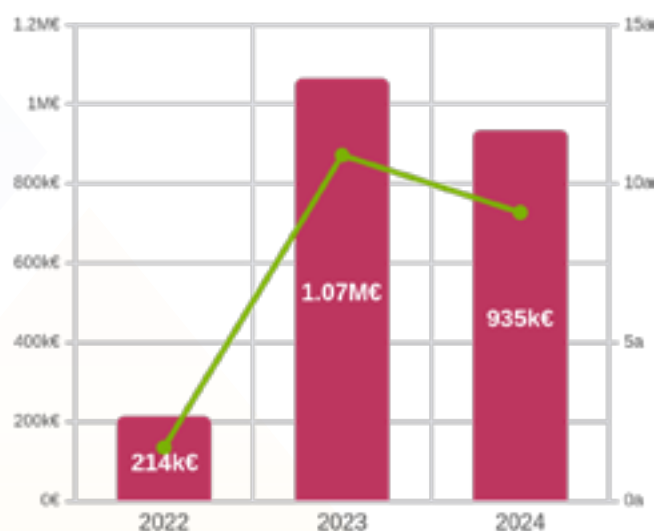
Épargne de Gestion = RRF - DRF (hors travaux en régie et hors charges d'intérêts) | Épargne Brute = RRF - DRF (hors travaux en régie) | Épargne Nette = EB - Remboursement de la dette en capital

Fiscalité



Taxe Foncier Bâti en 2024 :	39.25 %
Taxe Foncier Non-Bâti en 2024 :	75.05 %
Taxe Habitation Résid. Sec. en 2024 :	13.54 %

Endettement



Encours de la dette en 2024 :	935 169 €
Capacité de désendettement en 2024 :	9.1 ans

Encours de la dette au 31/12 de l'année. La capacité de désendettement est un chiffre théorique exprimant le nbre d'année(s) nécessaire au remboursement de la dette.

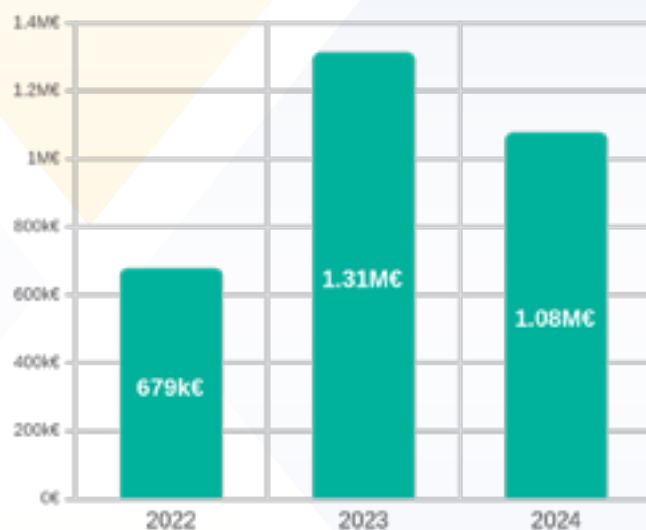
Dépenses d'Équipement



Dépenses d'Équipement en 2024 :	620 813 €
---------------------------------	-----------

Il s'agit de la partie dépenses d'équipement (Travaux, acquisitions, études, ...) réalisées par la collectivité comprise dans la section d'investissement.

Fonds de Roulement



Fonds de Roulement en 2024 :	1 077 232 €
------------------------------	-------------

Il s'agit de l'excédent des Ressources stables sur les Emplois stables ou encore du Solde de clôture de l'exercice (hors RaR et reports antérieurs).

”

L'épargne nette est réduite par les mesures de gestion financière qui nous amènent à placer une partie du fond de roulement. Il s'agit de l'adaptation au besoin de financement des investissements au fur et à mesure de leur réalisation.

Évolution budgétaire 2022-2023-2024

L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe aux comptes votés par les collectivités afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note répond à cette obligation et présente de manière synthétique les principales informations et évolutions du Budget Primitif.

Rappel du cadre général du Budget Primitif

Le **Budget Primitif** retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année en cours. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le 1er acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou avant le 30 avril de l'année lors du renouvellement de l'assemblée. Par cet acte, le maire est autorisé à effectuer les opérations de recettes et dépenses inscrites au budget pour la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Rappel de la structure d'un budget communal

La **section de fonctionnement** regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Les dépenses de fonctionnement étant constituées par les charges de personnel, l'entretien et les consommations fluides des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer. Les recettes de fonctionnement correspondant principalement aux impôts locaux, aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (services périscolaires, locations de salles...) et aux dotations versées par l'Etat.

La **section d'investissement** est quant à elle liée aux projets d'investissement de la commune. Les dépenses de cette section font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobiliers, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers ainsi que les études et les travaux réalisés soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création. On retrouve également ici le remboursement du capital des emprunts contractés pour mener à bien ces projets. Les recettes d'investissement étant principalement constituées par les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public...), le remboursement de TVA par l'Etat et les éventuels emprunts nouveaux contractés pour financer les dépenses d'investissements.

Répartition du Budget 2025

Fonctionnement

2 276 225 €

Investissement

2 062 395 €

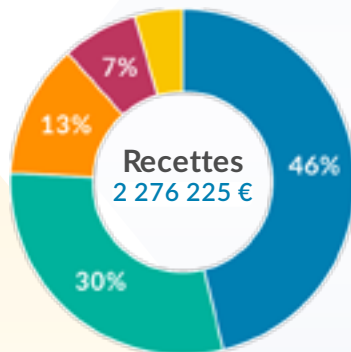
Contexte

Perspective de la baisse des aides par subventions venant des autres collectivités et de l'Etat. Faible évolution de nos ressources. Réduction des dépenses de fonctionnement et maîtrise de la masse salariale.

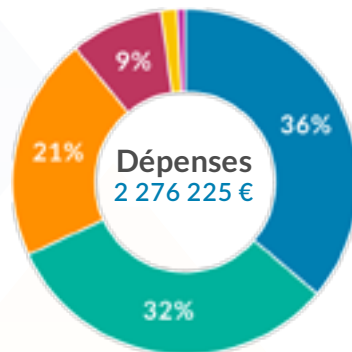
Orientations

- Augmentation des recettes liées au foncier urbanisable :
- Fiscalité des terrains devenus constructible
- Révision de la grille des taux de la taxe d'aménagement pour les constructions nouvelles

La section de fonctionnement



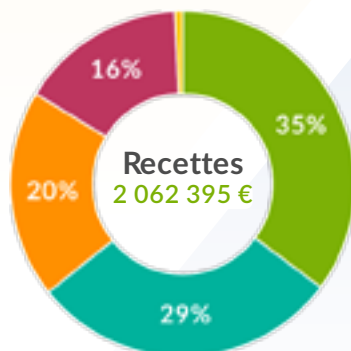
- Impôts et taxes : 1 052 078 €
- Excédent antérieur : 674 766 €
- Dotations et participations : 284 540 €
- Autres recettes : 162 031 €
- Produits des services : 102 810 €



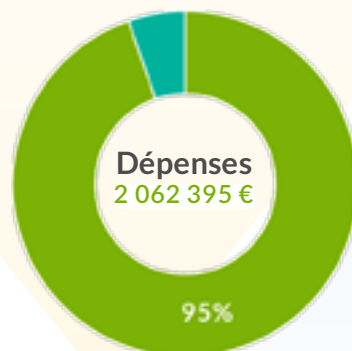
- Charges de personnel : 823 990 €
- Virement à section d'invest : 726 126 €
- Charges générales : 477 150 €
- Charges gestion courante : 196 754 €
- Intérêts d'emprunts : 34 727 €
- Autres dépenses : 17 478 €

Notre BP 2025 est élaboré sur la base d'une évolution des recettes à +4,04% dont une progression par les ressources de la taxe foncière sur le bâti à 4,75%. Nous portons un effort de gestion sur la réduction de nos dépenses à -7,75% induite principalement par une baisse des charges à caractère général à -19% et la stabilité des charges de personnel.

La section d'investissement



- Virement de section de fonct : 726 126 €
- Dotations et subventions : 598 463 €
- Excédent d'invest reporté : 402 465 €
- Produits des cessions : 320 075 €
- Autres recettes : 15 266 €



- Dépenses d'équipement : 1 952 270 €
- Remboursement du capital : 110 124 €

L'équilibre de ce budget 2025 est établi sur les prévisions de virement de la section de fonctionnement et les cessions foncières liées à des opérations d'urbanisation.

Fiscalité votée en 2025

	Taux	Produit
 Taxe Foncière Bati	39.25%	653 845 €
 Taxe Foncière Non-Bati	75.05%	33 507 €
 Taxe Hab Rés Secondaire	13.54%	26 824 €

En synthèse

Indispensable maîtrise de toutes les dépenses de fonctionnement pour stopper la baisse de la capacité d'investissement. Nos dépenses d'investissement sont fléchées sur la fin des chantiers en cours et sur ceux liés aux améliorations de la sécurité et des économies de consommations énergétiques.

Au 1er janvier 2025, l'Encours de la dette de la commune s'établit à **935 169 €** et l'Effectif pourvu en Equivalent Temps Plein annuel à **20.00 ETP**



Travaux / Aménagements du 1^{er} semestre 2025 :

La fin du chantier d'une étape importante de notre projet de **« requalification en cœur de village »** est maintenant très proche de son terme. Les finitions et la reprise de malfaçons sont en cours d'exécution. Par conséquence de l'important retard sur le planning auquel les entreprises s'étaient engagées, des pénalités financières seront appliquées.



Fabrice MAURRAS
Urbanisme et Travaux



L'intégralité de l'avenue Wladimir d'Ormesson et la place Croix de la mission offre un nouvel aspect ainsi qu'un usage des espaces et équipements publics structurés. Reste à patienter pour laisser la nature faire son œuvre et voir fleurir les espaces qui ont été végétalisés.

La ruelle à droite de l'église Sainte Marie restée longtemps à l'abandon a également été l'objet de notre attention. Les réseaux ont été rénovés, un caniveau central en pierre posé et la voirie traitée en béton bouchardé. C'était aussi l'occasion de nommer cette voie qui est devenue la rue Curé Pierre Bernard.

Des travaux et de la solidarité.

Une convention signée avec le PLIE (Plans Locaux pour l'Insertion à l'Emploi) a permis la réalisation de plusieurs réfections par la réalisation d'enduits et de peintures d'équipements :
- Local des chasseurs à l'ancien stade, - Mur d'enceinte, pilier et portail du cimetière, - Façade nord du club house boulodrome, - Sous-bassement ancien quai de gare côté esplanade.



Local des chasseurs à l'ancien stade



Mur d'enceinte du cimetière



Sous-bassement ancien quai de gare côté esplanade.

Une campagne de marquage de signalisation au sol a été réalisée dont la création d'un passage piéton sur la RD124 vers le chemin de Cisso.



Le carrefour Chemin du Guillaumant / Lou Roc / Avenue Achille Levère a été modifié car les règles de circulation ont été changées ; le stop situé avenue Achille Levère sens vers Guillaumant a été supprimé, un « céder le passage » a été implanté en sortie de Lou Roc direction le Guillaumant.

Un des points d'apport volontaire collectif des déchets ménagers de l'avenue Achille Levère a été enterré pour améliorer l'esthétique de la voie et sa capacité de contenance des déchets.

A cette occasion il est rappelé que tout dépôt au sol même y compris à proximité d'un point de collecte est strictement interdit et verbalisable.

Les platebandes devant l'entrée de l'école ont été aménagées ; des bordures type ganivelles ont été mises en place.



Les fortes pluies de ces derniers mois ont dégradé plusieurs chemins du secteur de la plaine devenus difficilement praticables et dangereux pour nos viticulteurs et agriculteurs ; ils vont bénéficier d'une réfection. Le débroussaillage des fossés est exécuté selon un calendrier respectueux de l'environnement.

La chaussée de l'impasse du chemin des ânes vient d'être intégralement rénovée.

Du nord au sud du village, un aménagement central exclusivement réservé aux mobilités douces : cycles et piétons. Dans les prochains mois, débuteront les travaux de la deuxième tranche d'aménagement de la voie douce depuis la gare jusqu'au secteur du Guillaumant. Ce prolongement offrira des déplacements agréables et en sécurité. La continuité par la construction du lien entre l'entrée de l'ancien stade et le chemin des Barthes-Hautes est en étude.

Nous attendons l'obtention d'aides financières pour engager la réfection de l'Avenue Achille Levère.

Quelques aménagements au sein du groupe scolaire seront réalisés. Le local de rangement du matériel de sport et des vélos sera isolé du reste du bâtiment (bibliothèque – salle des professeurs) afin de minimiser les déperditions thermiques et réduire nos dépenses d'électricité. Un mur de clôture sera réhaussé en lamelles composites et, en hauteur, un filet pare ballon sera installé pour améliorer la tranquillité du voisinage.

URBANISME - Dans le cadre des nouvelles réglementations, notre Plan Local d'Urbanisme approche de son terme de validité. Lors de la séance du 27 janvier 2025, par délibération N°2025-01-04, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la prescription de révision générale du PLU.

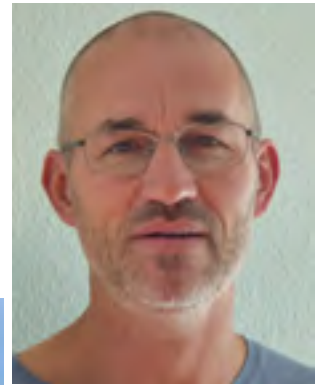




Commission Cadre de Vie Sécurité

Cadre de Vie

Au City stade, les filets grande hauteur de retenue des ballons ont été remplacés. Les anciens ont été récupérés. Ils seront redimensionnés pour installation entre la cour d'école et la propriété voisine.



Nicolas BRIL
Cadre de Vie et Sécurité

Activité Sécurité premier trimestre 2025

La convention de police municipale prévue jusqu'au 31 décembre 2024 avec la commune d'Aumes n'a pas été renouvelée. Depuis le 1^{er} janvier 2025, c'est donc sur un nouveau périmètre que notre service de police Pluri-communale exerce ses compétences. Ce sont les territoires des communes d'Adissan, Cazouls d'Hérault, St Pons de Mauchiens et Lézignan-la-Cèbe.

3 agents sont affectés au service ; 2 Policiers Municipaux et 1 Agent de Surveillance de la Voie Publique.

Le bilan d'activité 2024 présenté aux maires des communes y compris Aumes a été approuvé avec de nombreuses appréciations de performances du service de police pluricommunale.

Vidéo protection :

- Installation de 2 caméras ; Avenue de la Gare et Avenue du Stade. 44 vidéo-verbalisations ont été dressées,
- Déplacement d'une caméra Avenue Achille Levère 3 vidéo-verbalisation.

Dépôts sauvages :

- 3 verbalisations plus 3 convocations en procédures de verbalisations.

Contrôle vitesse :

- 10 verbalisations avec interception majoritairement sur avenue du stade.

Opération tranquillité vacances :

- Augmentation du nombre des demandes pour surveillances ponctuelles des biens inoccupés.
- Ce nouveau service reçoit l'approbation des administrés.

Activité de prévention – le Permis Piéton :

- Pour les écoliers à la Salsepareille des classes CE2, CE1 et CP c'est une première étape réalisée avec M. Hugo VICIANA.

- La prochaine étape se déroulera sur la voie publique avant de terminer par la remise des diplômes qui sera organisée en même temps que le permis vélo « savoir rouler à vélo ».

Incivilités diverses, décrochage scolaire et autorité parentale :

Plusieurs signalements de groupe de jeunes qui trainent tard dans les rues en période scolaire et causent des nuisances et quelques légères dégradations sur les équipements publics ; autocollants sur les panneaux de signalisations, panneaux retournés et dérangement de la tranquillité de personnes. La brigade de gendarmerie avisée procède à des contrôles lors de ses patrouilles de nuit. Les directions d'école et du collège ont alerté la municipalité sur des situations de décrochages scolaires. Des convocations sont en cours pour placer enfants et parents devant leurs devoirs et responsabilités.

SICTOM

ADOPTONS LES BONS GESTES !

- Les bacs individuels doivent être impérativement présentés sur **le point de regroupement le plus proche de votre domicile.**

Merci de positionner votre bac sur l'emplacement marqué au sol pour la prochaine collecte.

- Les bacs doivent être placés au point de regroupement **la veille au soir et rentrés après le passage de la collecte.**

VOS JOURS DE COLLECTE Ordures ménagères : Lundi matin Emballages et papiers : Vendredi

- Les conteneurs individuels ne doivent en aucun cas rester au point de regroupement en dehors des jours de collecte.

Nous vous remercions de votre implication pour le respect de ces consignes.

FLASHÉZ-MOI



POUR RETROUVER LES CONSIGNES DE TRI



SICTOM Pézenas-Agde
27 Avenue de Pézenas
34120 Nézignan-l'Évêque



Tél. : 04 67 98 45 83
contact@sictom-pezenas-agde.fr
www.sictom-pezenas-agde.fr

VOTRE MAIRIE, AVEC LE SIVOM D'AGDE, VOUS OFFRE VOTRE CARTE DE DÉSIGNATION DE PERSONNES DE CONFIANCE POUR VOTRE ANIMAL DE COMPAGNIE



Désignation de personnes de confiance pour mon animal de compagnie

Dans toute situation d'urgence m'empêchant
de rentrer chez moi (accident, maladie...), merci
de contacter une des personnes listées au dos, elle
prendra soin de mon animal pendant mon absence.

PROPRIÉTAIRE (nom, prénom) :

Adresse :

.....

PERSONNES À CONTACTER

1 / Nom, prénom :

Tél :

2 / Nom, prénom :

Tél :

Carte à retirer : en mairie ou au CCAS

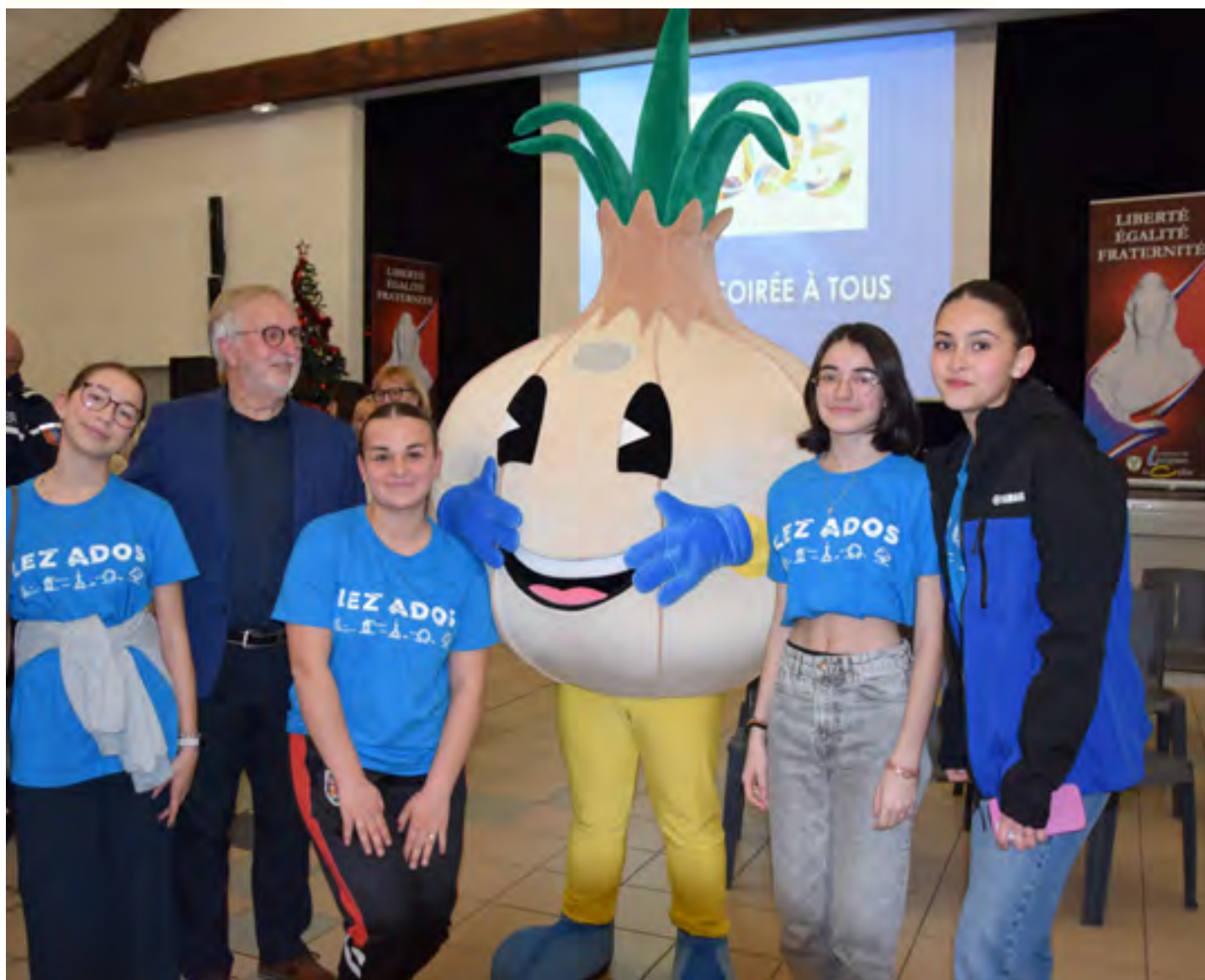


CÉRÉMONIE DES VŒUX



Léa Vernière Franco
Vivre Ensemble





REPAS DES AÎNÉS

Merci... à tous ceux qui ont pu répondre à l'invitation de la commission municipale d'animation et du CCAS, les aînés de notre village se sont retrouvés le 13 février 2025, pour le repas annuel animé par la troupe des « Miss Retro ».

L'ambiance était de mise entre rires et chansons ainsi que la très belle participation sur scène de certains « **festaires Léznanais** ».

L'apparition surprise de notre nouvelle mascotte Céba'Stien a relancé l'ambiance.

Cette après-midi réservée aux séniors est un moment toujours très convivial. C'est l'instant choisi par l'équipe municipale, pour mettre à l'honneur celles et ceux qui sont engagés et qui contribuent au bien vivre dans notre village. Les récipiendaires de la médaille de la ville retenus en 2025 sont ; Madame Paulette VERDIER et, Monsieur Roger MONSEGUR. Merci à ces 2 personnalités.



Commémoration des accords de Vichy et du cessez le feu en Algérie

Le 19 mars, le temps n'était pas au beau fixe alors, pour garantir les conditions nécessaires au bon déroulement de la cérémonie, la municipalité conjointement avec la section de la FNACA avaient invité les participants à la salle polyvalente « Les Baumes ».

Monsieur le Maire dans son allocution a remercié les anciens combattants ainsi que M. Joseph BERMEJO Président de la FNACA.

Quelques enfants du conseil municipal étaient présents.

En fin de cérémonie, deux gerbes ont été déposées au pied de la stèle et du monument aux morts.

Les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié.



Commémoration des 80 ans de la Victoire du 8 mai 1945

C'est à 11h00 devant la mairie, que Monsieur le Maire, accompagné des élus du conseil municipal, avait donné rendez-vous à la population pour se rassembler afin de se rendre en cortège au Monument aux Morts pour commémorer les 80 ans de la victoire des forces alliées.

Après les discours et le dépôt de gerbe, la Chorale Léz'Enchantés a entonné la Marseillaise. Après les traditionnels remerciements, Monsieur le Maire a invité les participants à partager le verre de l'amitié.





La culture à Lézignan-la-Cèbe : Un engagement Municipal pour une vie culturelle dynamique et accessible à tous

La culture à Lézignan-la-Cèbe est bien plus qu'une simple série d'événements ou d'activités : elle représente un lien essentiel entre les individus, les générations et l'histoire de notre village. L'engagement municipal en faveur de la culture à Lézignan-la-Cèbe est une priorité qui vise à offrir à tous des opportunités de s'exprimer, de découvrir et de partager. Chaque action mise en place par la municipalité est une occasion de renforcer les liens entre les habitants, de stimuler la créativité et de faire de notre village un lieu d'attractivité.



Patricia Rouat
Lien Social

Pour que cette dynamique se poursuive et se développe, nous avons besoin de votre soutien et de votre engagement. La culture n'est pas uniquement l'affaire des élus ou des organisateurs, mais bien celle de notre village. Les ateliers, les spectacles et les événements ne prennent vie que si vous y participez activement. Que vous soyez jeunes ou moins jeunes, chaque contribution, chaque moment partagé, est précieux et participe à faire de Lézignan-la-Cèbe un village encore plus accueillant, créatif et épanouissant.

En rejoignant nos initiatives culturelles, en soutenant nos actions et en y participant, vous faites partie intégrante de cette aventure collective qui vise à faire de notre village un lieu où la culture est vécue et partagée au quotidien.

Historique des récents événements :

Pour les enfants à l'accueil de loisirs «La Céboïette» ; un moment d'éveil musical inoubliable !

Le 20 novembre 2024 Monsieur Franck Lopez, directeur de l'Ecole Intercommunale de Musique en Pays de Pézenas était invité pour une animation de découverte musicale. Les enfants ont été emportés dans l'univers fascinant des rythmes et des instruments de musique.

Les jeunes participants ont ainsi exploré différents instruments des percussions aux instruments à vent, tout en apprenant les bases des rythmes. Un véritable voyage sonore qui a captivé les enfants, créant une ambiance de partage et de convivialité.

L'objectif de cette animation était de stimuler la curiosité musicale des enfants, de leur permettre de développer leur sens du rythme et de l'écoute, et de leur offrir un premier contact ludique avec la musique. Ce moment de découverte a été particulièrement apprécié, permettant à chacun de se familiariser avec le langage musical de manière paisible et interactive.

Nous espérons que cette expérience donnera à chacun le goût de la musique et éveillera peut-être de futures vocations musicales !

Rencontre-Dédicace avec Brigitte WOOD à la Médiathèque ADELE FOLI

Evènement théâtral. Samedi 8 février 2025, à la salle des Baumes une représentation était proposée : « Tailleur pour Dames », une comédie de Georges Feydeau, interprétée par la troupe « Les Rosses Moustiques ».

Cette soirée a offert aux spectateurs une bonne dose de rires et de divertissement. Fidèles à l'esprit de Feydeau, les acteurs ont magistralement joué avec les quiproquos et les situations burlesques qui caractérisent cette œuvre incontournable de la comédie française. Le public n'a pas manqué d'exprimer son enthousiasme, devant les rebondissements inattendus et les personnages.

L'intrigue a transporté les spectateurs dans une atmosphère à la fois légère et pleine de malice. La troupe Les Rosses Moustiques a su interpréter avec finesse les rôles de cette comédie, en respectant l'œuvre, tout en apportant sa propre touche d'humour et de vivacité.

Cette soirée théâtrale a été un véritable succès et a permis aux habitants de Lézignan-la-Cèbe de vivre un moment de partage et de convivialité autour de la culture.

Un dimanche musical

Le 23 mars 2025, le concert proposé par l'École Intercommunale de Musique en Pays de Pézenas a rassemblé de nombreux amateurs de musique. Sous la direction de Monsieur Philippe HENRY, le « Big Pocket Orchestra » a enchanté les spectateurs lors d'une prestation de grande qualité, captivant l'attention de tous sur le thème des musiques de films.

Ce moment musical a été enrichi par la participation de quatre chorales, dirigées par Mesdames Véronique MERVEILLE et Catherine MOULY. L'union des musiciens et des choristes a été un véritable plaisir pour les oreilles, offrant un spectacle à la fois dynamique et chaleureux. Plusieurs musiciens et choristes Lézignanais étaient sur scène.

Un nouveau moment musical à l'Église Sainte-Marie !



Dimanche 1er juin, l'église Sainte Marie a résonné d'émotions et d'harmonies lors d'un concert exceptionnel organisé par la municipalité. Le public, venu nombreux, a été conquis par la richesse du programme et la qualité des interprétations offertes par le quatuor « Quatrâmes » de l'Orchestre National Montpellier-Occitanie et la chorale LEZ'ENCHANTÉS.

Dès les premières notes, une atmosphère particulière s'est installée dans l'église. En ouverture, la chorale LEZ'ENCHANTÉS a donné le ton sous la direction du chef de chœur Laetitia CUSENZA.

Le quatuor « Quatrâmes » a ensuite emmené le public dans un véritable voyage musical. Du répertoire classique aux musiques de films, en passant par le jazz latino et les airs emblématiques de Broadway.

La complicité musicale entre le quatuor et la chorale a offert un très beau moment musical, où la passion et le talent ont su se conjuguer à merveille dans ce lieu chargé d'émotion et d'histoire. En clôture, la chorale est revenue sur scène pour un final émouvant, ovationné par un public conquis. Cette soirée fut un franc succès, tant sur le plan artistique qu'humain et qui confirme, une fois de plus, l'importance de faire vivre la musique au cœur de la commune.

À la sortie du concert, les spectateurs ont eu le plaisir de prolonger ce moment convivial autour d'un apéritif généreusement offert par les commerçants locaux que nous remercions pour leur précieuse contribution et leur soutien à cet événement culturel. Cela a permis de clore cette belle soirée dans une ambiance de partage et de rencontre.



PATRIMOINE

Visite Guidée de Lézignan-la-Cèbe : Un Voyage dans le Temps

Jeudi 30 janvier 2025, les passionnés de patrimoine et d'histoire se sont réunis pour une visite guidée du village. Cette sortie, organisée en collaboration avec l'Office de Tourisme Cap d'Agde Méditerranée, a permis aux participants de plonger dans l'histoire fascinante de notre commune, en compagnie de Monsieur Denis NEPIVODA guide-conférencier, avec le précieux soutien de notre historien local, Monsieur Ramon CAPDEVILA.

Au programme : une exploration détaillée des éléments patrimoniaux les plus emblématiques de l'histoire de la commune. Les visiteurs ont pu découvrir des anecdotes captivantes, des faits historiques souvent méconnus et des détails architecturaux qui font de notre village un véritable trésor à protéger.

1 million d'années - Le bois de Riquet à Lézignan-la-Cèbe

En septembre 2025, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine Lézignan-la-Cèbe la commune d'origine des découvertes archéologiques accueillera l'exposition et la conférence de présentation des travaux de fouilles et les projets à venir.

Action de Prévention et d'Accompagnement Social

Dans le cadre de sa mission de prévention et de développement social, le CIAS du Pays de Pézenas, en collaboration avec le CCAS, met en place une permanence mensuelle dédiée à l'écoute et à l'accompagnement des habitants de la commune.

Cette permanence aura lieu **le 1^{er} vendredi de chaque mois de 10h à 12h, au Pôle Associatif et Culturel** 15 rue des écoles. Elle est ouverte à tous les résidents, sans condition préalable.

- **Écoute attentive** et conseils personnalisés,
- **Orientation** vers les dispositifs et services sociaux adaptés,
- **Assistance administrative** pour vous accompagner dans vos démarches.

La première permanence s'est tenue le 4 avril 2025.



Commission Communale d'Action Sociale

Le conseil d'administration composé des délégués élus par le conseil municipal et les membres de la société civile se sont réunis le jeudi 10 avril 2025. Les délibérations à l'ordre du jour ont été approuvées à l'unanimité :

- Procès-verbal de la séance du 19 novembre 2024 - Compte Financier Unique 2024 - Affectation du résultat 2024 pour 591,33€ reporté en recette de fonctionnement 2025 – Le Budget Primitif 2025 s'équilibre à 3 000€.



Damien FOURESTIER
Enfance et Jeunesse

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS AU COEUR DE LA CITOYENNETÉ

Le Conseil Municipal des Enfants semble de plus en plus préoccupé par les problèmes de civisme et le manque de savoir-vivre de certains de nos administrés sur la commune.

Leur intervention lors des vœux de la municipalité accompagnée d'un petit spot vidéo engageant la population à respecter les actes les plus primaires du « vivre ensemble » a été un moment fort de la cérémonie. À vrai dire, ils ne comprennent pas comment les adultes n'arrivent pas à être plus responsables pour garder notre si beau village propre et agréable à vivre. Le thème de l'environnement et de la nature est un sujet sensible pour eux, c'est un gage d'espoir pour les années à venir et un petit effort de chacun serait souhaitable.

Aussi, le 7 avril, ils ont rejoint leurs camarades participant au périscolaire pour une action nettoyage des abords de l'école qui avaient été initiée tous les lundis depuis un certain temps. Cette animation rentre dans le cadre d'une convention avec le Département où sur la semaine du 6 au 13 avril la commune s'engageait à lancer une opération citoyenne en ce sens-là.

Bravo encore une fois à tous ces enfants qui s'engagent pour leur génération dans des projets structurants autour de différents thèmes.



ALSH : DES VACANCES DE FÉVRIER DYNAMIQUES

Pendant les premières vacances de l'année 2025, le choix s'est porté sur des activités sportives pour réchauffer quelque peu les après-midis d'hiver. Et plus particulièrement, Karim HADDAD et son équipe avaient opté pour les sports extrêmes avec la trottinette FREESTYLE à l'honneur. Ainsi, une trentaine d'enfants ainsi que quelques ados ont pu profiter de l'encadrement d'un éducateur diplômé d'état pour les initier une semaine durant à cette discipline très technique et en vogue notamment lors du FISE, festival qui a lieu chaque année à Montpellier.

Chaque jour, 3 groupes formés en fonction des âges mais aussi des capacités de chacun ont pu progresser en profitant des installations de la commune avec le pumptrack mais aussi dans la ville voisine de Paulhan qui avait donné son feu vert pour l'utilisation de son skate-park, merci à eux.

Ainsi, le vendredi les stagiaires ont pu présenter aux parents une petite démonstration qui s'est terminée avec un goûter pour clôturer une semaine bien remplie.



LEZ'ADOS TIENNENT LEUR LIEU DE VIE



La municipalité s'était engagée sur ce mandat à créer les conditions nécessaires pour le développement d'activités pour nos jeunes ados. La commission « LEZ'ADOS » a été très rapidement créée en ce sens. Devant l'engagement, l'assiduité et le nombre d'enfants toujours plus nombreux autour des différentes actions menées il semblait évident pour la municipalité de passer une étape supplémentaire afin que les jeunes puissent bénéficier d'un lieu leur étant entièrement dédié.

Grâce à des discussions auprès des différentes associations (que nous remercions pour leur solidarité) occupant des locaux municipaux, il a été décidé de leur octroyer « l'Algeco » près du boulodrome. Celui-ci ayant besoin de quelques aménagements afin de les accueillir, les jeunes ont pu, dès les vacances d'avril s'y réunir autour de leurs animateurs pour réfléchir et donner leurs avis sur celui-ci. En parallèle, la commune s'est rapprochée de la CAF, un de ses partenaires essentiels pour la jeunesse, pour établir quelles seront les possibilités d'aide pour les travaux ou l'achat du matériel adapté à l'animation.

Le but est de fédérer notre jeunesse autour d'un lieu qu'ils vont devoir s'approprier et quoi de mieux que de s'y investir directement autour de projets imaginés par eux-mêmes.

Ainsi, l'accueil ados, encadré par Marine et Karim a ouvert tous les après-midi du 14 au 18 avril 2025 de 14h à 17h30.

Le bilan de cette première ouverture est prometteur : cinq préados (âge : 12/14ans) ont fréquenté quotidiennement l'accueil tous les après-midi, Une dizaine d'ados de 13/16 ans sont venus régulièrement à l'accueil.

Pour continuer à développer cet accueil, les élus ont décidé de :

- Ouvrir tous les mercredis après-midi, jusqu'aux vacances d'été,
- Proposer quelques animations certains vendredis en fin de journée,
- Proposer 3 semaines d'ouverture les après-midi cet été en lien avec l'accueil de loisirs,
- Développer la communication à destination de l'ensemble des jeunes de la commune et leurs parents pour les informer.

Retour sur Le marché des connaissances et RESCOLO Lundi 19 mai 2025

Tous les deux ans, l'équipe enseignante de notre école organise « Le marché des connaissances », où chaque classe expose, à travers des ateliers initiatiques, les travaux scientifiques réalisés durant l'année.

A cette occasion les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont pu relater à leurs cadets l'expérience vécue grâce au projet RESCOLOCO.
RESCOLOCO quésaco ?

Le projet RESCOLOCO se fait dans le cadre du Projet alimentaire territorial (PAT) Sète-Agde-Méditerranée, porté par le Syndicat mixte du bassin de Thau.

Il vise à relocaliser l'approvisionnement de la restauration collective et favoriser les produits locaux dans les assiettes des cantines, en particulier le poisson de Méditerranée.

Notre commune ainsi que 3 autres (Balaruc-le-vieux, Mèze et Pézenas) a été retenue cette année pour être pilote de ce projet.

Elus, gestionnaires, enseignants, animateurs et enfants ont participé à des ateliers, en classe mais aussi à la criée du Grau d'Agde, permettant de donner une meilleure place et apprécier les produits et poissons locaux en restauration scolaire.

Samuel CAUSSE enseignant des CM1/CM2 salue cette initiative qui selon lui a su s'imbriquer dans le projet scolaire et a permis aux enfants, bien au-delà des objectifs du projet, d'acquérir des compétences très fines sur le domaine de la mer, sa biodiversité, les techniques de pêche raisonnée.

Pour clôturer ce marché des connaissances et ce projet RESCOLOCO, notre prestataire de restauration scolaire « BARBOTEU » a confectionné un petit buffet à base de poissons qui a régalié et éveillé les papilles de tous les élèves du groupe scolaire « La Salsepareille ».



Les Jardins des Barthes Basses



Du côté des jardins familiaux...

Avec le retour du printemps, même si le ciel bleu et le soleil manquent encore, l'activité va reprendre aux jardins. Notre association enregistre à ce jour 13 adhésions. Espérant une nette amélioration météo, retrouvons-nous dès le mois d'avril en toute convivialité pour préparer le terrain et lancer les cultures.

Saluons l'action de notre nouvel adhérent Jérémy Chardon pour avoir passé sa tondeuse sur les espaces envahis par les hautes herbes. Souhaitons que tous les éléments nous soient favorables en 2025 pour une pleine réussite dans notre entreprise, avec de belles récoltes à la clé.

Deux parcelles restent disponibles, Avis aux amateurs !

Les personnes désirant nous rejoindre ou nous soutenir peuvent prendre contact par mail lesjardinsdesbarthesbasses@gmail.com ou par téléphone au 06 77 09 71 97.

Bonne reprise à tous et à bientôt aux jardins des Barthes Basses !!!!!!!!!!!

Les Arts Plastiques Lézignanais

Le 38^{ème} Salon des Arts Plastiques vient de fermer ses portes. Nous remercions nos 54 artistes qui y ont participé, et nous les félicitons pour la qualité de leurs œuvres.

Le jury a décerné les prix suivants :

- J.J. CALLAC : Médaille d'or en disciplines artistiques,
- Sylviane WILMET : Médaille d'or en sculpture,
- Brigitte TOUCHARD/LECOQ : Médaille d'or en pastel,
- Noëlle LANDREA MORIN : Médaille d'or en aquarelle,
- Max FAJON : Médaille d'or en huile,
- Gérard SENDRA : Prix Lucien Sanchez,
- Françoise MORGOU : Prix de la Ville,
- Jacqueline ROUSSEL : Prix Départemental,
- Stella DOMERGUE TOLLO : le Grand Prix du salon.

Cette année, le jury a décerné un prix spécial à une très jeune artiste pour son réel potentiel en dessin et en imagination, aux fins d'encouragement.

Nous vous donnons rendez-vous pour l'édition 2026.

L'atelier peinture se déroule tous les mardis de 14 à 18h à la P.A.C. Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter par mail : aplez@hotmail.fr





À la une

Le 13 février 2025 lors du rendez-vous annuel offert aux séniors Lézignanais, par Monsieur le Maire au nom du conseil municipal nous avons été très heureux de remercier 2 Lézignanais.

Le premier est une personnalité reconnue pour son dynamisme lors de ses nombreux engagements. Comme on dit « *il a du tempérament* », et je connais sa fidélité.

Après une carrière au service des autres pour assurer leur sécurité, avec sa famille ils ont choisi de s'installer au village, nous en sommes très heureux.

Par deux fois il a été élu conseiller municipal. Il est depuis longtemps un remarquable bénévole dans diverses activités de la vie associative. Ces dernières années, il est très actif au sein du club de pétanque La Céba.

Au nom du conseil municipal, nous faisons citoyen d'honneur... Monsieur Roger MONSÉGUR.

La deuxième personne que nous mettons à l'honneur ce jour, c'est une dame qui est née à Lézignan-la-Cèbe. Comme moi, vous avez certainement remarqué en elle une personnalité toute en discrétion, en douceur. Elle participe beaucoup aux activités associatives. Elle a très efficacement soutenu son époux Francis alors président d'une association patriotique et pour lequel, à cet instant j'ai une pensée.

Au nom du conseil municipal, nous faisons citoyenne d'honneur... Madame Paulette VERDIER pour les plus anciens Paulette AUBENQUE.



ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Pour un village plus propre et plus agréable à vivre !

La propreté de notre village est un sujet qui au quotidien nous affecte tous. Lors de nos promenades sur les chemins, sur la voie douce ou en nous déplaçant dans nos rues, nous constatons consternés des déjections canines laissées au sol, des détritiques éparpillés sur les trottoirs, du mobilier abandonné. Nous découvrons également délaissés dans la nature des matériaux divers, des pneumatiques et bouteilles de gaz. Ces pratiques irrespectueuses de tout et de tous affectent la qualité de nos espaces de vie et créent un environnement rebutant potentiellement dangereux.

Alors, unissons encore nos efforts...

Car les conditions existent pour faciliter les bonnes pratiques. Nous avons mis en place, réparties sur dix points du village, des équipements « Toutounettes » avec sacs disponibles gratuitement et poubelles spéciales pour y déposer les déjections canines. La déchetterie de proximité située à Pézenas est ouverte 7 jours sur 7.

Pour mettre un terme à ce fléau nous devons nous mobiliser plus largement et agir ensemble afin de remédier à cette situation.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, avec les agents de tous les services de la commune, ont la tristesse de vous faire part du décès de Madame Jacqueline ASTRUC survenu le 5 juin 2025.

Madame Jacqueline ASTRUC était conseillère municipale depuis mars 2020.

Précédemment, elle avait été élue de mars 2014 à décembre 2016 première adjointe au maire déléguée aux affaires scolaires.

Nous présentons nos respectueuses condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.



à gauche sur la photo, Mme Jackie ASTRUC, Conseillère municipale